

Documents à fournir lors de l'inscription

(Merci de lire attentivement ce document)

- la fiche d'adhésion complétée. Il est impératif de nous communiquer un numéro de téléphone mobile et une adresse de courrier électronique (bien lisible et valide).
- un certificat médical (- de 3 mois) *mentionnant la **pratique de l'escalade en compétition***,
- le règlement du montant de la licence à l'ordre du NOS Escalade par chèques ou chèques vacances,

Modalités de paiement :

- 1 seul chèque de 150 €, (Compétition), 140 € (Adutes), 130 € (Ados), 125 € (9-13 ans) ou 115 € (6-8 ans) encaissé à l'inscription, soit
- 3 chèques encaissés les 13 octobre 2015, 13 décembre 2015 et 13 février 2016 de 50€ + 50€ + 50€ (Compétition), 50€ + 50€ + 40€ (Adutes), 45€ + 45€ + 40€ (Ados), 45€ + 40€ + 40€ (9-13 ans) et 40€ + 40€ + 35€ (6-8 ans).
- Si option assurance optionnelle, faire un chèque à part qui sera encaissé à l'inscription.

- la fiche d'assurance complétée et signée. Remplir la partie « Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME », en choisissant le niveau d'assurance souhaité. Garder le reste du document.
* **Important** : La fiche d'assurance doit être retournée signée même si vous avez une assurance personnelle.

Dans le cas où votre assurance prendrait en charge les activités sportives extrascolaires ou en dehors de votre travail, il n'est pas nécessaire de prendre l'assurance optionnelle proposée par le club.

Dans ce cas, merci de fournir au club, en même temps que votre dossier d'inscription, **une attestation de votre assurance, faisant clairement référence à la prise en charge de l'escalade y compris en compétition.**

Tout document ne faisant pas apparaître la prise en charge de l'escalade ne pourra être pris en compte et nécessitera la souscription d'au minimum la formule de base de l'assurance proposée par la FFME.

Merci de retourner au club votre dossier lorsque celui-ci est complet.

Adresse pour un envoi par courrier

Mr/Mme PASSELANDE

6 BOYENNE

44170 VAY

Vous disposez de 3 semaines à compter de votre première séance pour nous rendre votre dossier.